

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE 770 IMMO

SOCIETE A ASSOCIE UNIQUE

CAPITAL SOCIAL : 5000 €

SIEGE SOCIAL : 35 RUE CLERC

75007 PARIS

RCS PARIS 829 813 179

**PROCES-VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE DE
CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL**

L'AN DEUX MIL VINGT SIX ET LE 25 MARS A ONZE HEURES,

Madame Diane MAAREK demeurant 35 Rue Cler à PARIS (75007),

Présidente de la Société DM CONSULTING Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros dont le siège social est situé 35 Rue Cler à PARIS (75007), immatriculée sous le numéro 927 790 584 au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, laquelle est Présidente et Associée unique de :

La Société par actions simplifiée dénommée 770 IMMO au capital de 5.000 euros, divisé en cinq cents (500) parts de dix euros (10 €) chacune, dont le siège social est situé 35 Rue Cler à PARIS (75007), immatriculée sous le numéro 829 813 179 au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, en sa qualité de propriétaire de la totalité des cinq cents parts représentant le capital social,

A pris les décisions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

- Transfert de siège social de la société
- Modification corrélative des statuts de la société
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

PREMIERE RESOLUTION :

La Présidente et associée unique décide, à compter de ce jour de procéder au transfert du siège social de la Société par actions simplifiée dénommée 770 IMMO du 35 rue Clerc - 75007 PARIS au 111, Avenue Victor Hugo – 75016 PARIS dans les locaux de la société ABC LIV.

DEUXIEME RESOLUTION :

En conséquence de l'adoption de la résolution qui précède, la Présidente décide de modifier l'article 4 des statuts de la société relatif au siège social comme suit :

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

*Le siège social est fixé 111, Avenue Victor Hugo – 75016 PARIS
dans les locaux de la société ABC LIV »*

Le reste de l'article demeure inchangé.



TROISIEME RESOLUTION :

La Présidente confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé après lecture par la Présidente de la société DM CONSULTING laquelle est Présidente et associée unique de la société par actions simplifiée dénommée 770 IMMO qui a été consigné dans le registre spécial prévu à cet effet par les articles L.227-9 et R.227-1-1 du Code de Commerce.

Mme Diane MAAREK
Présidente

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Maarek', is written over the printed name and title.A small, stylized handwritten mark or signature in the bottom right corner of the page.